Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 87 (2007)
Heft: [2]

Artikel: Le Cabinet R.M.T. : un savoir-faire qui franchit les frontières
Autor: Roger, Patrick
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886216

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Cabinet R.M.T. Un savoir-faire qui franchit les frontières

Le Cabinet d'assurances R.M.T., créé en 1994, est devenu une société en participations (SEP) en 1997, puis une société en nom collectif (SNC) en 2005.
Le capital social est de 1 800 000 €.

Installés à Strasbourg- Schiltigheim, Patrick Roger et son associé Guy Tonnelier forment avec leurs salariés une équipe d'une dizaine de personnes.
D'origines variées, les membres du Cabinet R.M.T. peuvent communiquer en plusieurs langues (allemand, anglais, italien, espagnol).

Le Cabinet RMT gère avec succès des dossiers très techniques et, grâce à l'association, la polyvalence des compétences est garantie.
« *Nous voulions créer une entité mettant en commun nos expériences respectives et gagner les contrats des PME/PMI de notre région* » explique Patrick Roger.

Pour optimiser l'approche entreprise, Patrick Roger met à profit son expérience d'inspecteur « risque industriel », à l'ABEILLE (AVIVA) puis au GAN, et sa formation juridique.

Son associé Guy Tonnelier, apporte des compétences commerciales ainsi qu'une expérience spécifique en gestion de patrimoine.

Leur bonne connaissance des PME/PMI et des risques industriels leur a permis d'élargir leur portefeuille sur l'ensemble de l'Alsace, puis vers d'autres lieux en France (Paris, Clermont-Ferrand, Montpellier,...), voire jusqu'aux pays limitrophes (Aéroport NOVARTIS de Bâle/ Mulhouse – Filiale italienne du Groupe BRAMMER à Milan).

« *En quelques années, nous avons pu affiner notre cible. Nous gérons l'assurance des biens et des personnes, mais plus spécifiquement pour les risques d'entreprise* » précise Patrick Roger.
Professionnels, industriels et grands comptes forment la majeure partie du portefeuille.

Le Cabinet R.M.T. s'est également spécialisé dans le Transport Public de Voyageurs (TPV) et assure les réseaux de Bus et de Tramways de plusieurs villes en France.

« *Il s'agit là d'un domaine demandant des compétences techniques et juridiques particulières. Nous avons créé un service dédié et nous avons pris la décision de devenir actifs en prévention des sinistres. En collaborant avec un préventionniste et avec une ingénierie spécialisée, en développant des outils informatiques adéquats, nous avons réussi à mettre en place une gestion pertinente et efficace de ce type de risques.* »

Et Patrick Roger de décliner les points forts de son équipe : proximité et communication régulière avec le client, adaptabilité, réactivité, précision.

Le développement du Cabinet est constant depuis les dix dernières années et il possèdera bientôt ses propres locaux. En effet un immeuble est actuellement en construction à la Meinau, dans un nouveau pôle commercial et industriel de Strasbourg.
Propriétaires de cet immeuble, Patrick Roger et Guy Tonnelier y installeront leurs nouveaux locaux dès janvier 2008.
Une terrasse en attique, et une cuisine ont été planifiées pour le bien-être des membres de cette entreprise dynamique, moderne, et toujours prête à innover pour évoluer. ■

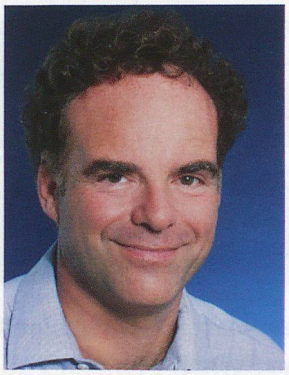

PATRICK ROGER
Président CCSF – Grand-Est